

PROGRAMME de FORMATION

Intitulé de l'action	PARCOURS PAYSAGE – BASES TECHNIQUES LE MATERIEL ET SON ENTRETIEN
Présentation générale	Les salariés du paysage sont amenés à utiliser en permanence des matériels motorisés (électriques et thermiques) dans le cadre des chantiers de création ou de maintenance. Pour la sécurité dans son ensemble mais aussi pour la qualité du travail et la rentabilité économique de l'entreprise, il est impératif que les salariés assurent la petite maintenance courante de ces équipements.
Public concerné, prérequis, nombre	Public concerné : Salariés en entreprises du paysage, demandeurs d'emploi, particuliers en reconversion Zone géographique : Région Auvergne Rhône Alpes Prérequis : NA Nombre de participants : 10 personnes maximum Recommandations : Compréhension et maîtrise de la langue française
Accessibilité aux personnes handicapées	Accompagnement individualisé des apprenants en situation de handicap Un référent interne dans l'établissement Tous les locaux accessibles aux PMR
Catégorie d'action	Catégorie de l'action concourant au développement des compétences : action de formation (au sens de l'article L.6313-1 du code du travail)
Objectifs	Être capable de mobiliser les connaissances sur le fonctionnement d'un moteur thermique pour prévenir les dysfonctionnements Être capable d'identifier les points de vigilance minimum pour assurer le maintien en état d'une tondeuse 4 temps à conducteur marchant Être capable d'identifier les points de vigilance minimum pour assurer le maintien en état d'une débroussailleuse Être capable d'identifier les points de vigilance minimum pour assurer le maintien en état d'un taille-haie

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



Etablissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'Etat SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA



PROGRAMME de FORMATION

Compétences / Capacités professionnelles visées	<p>Sécuriser : Mettre en place les comportements adaptés lors de l'utilisation la maintenance des matériels dans les conditions de sécurité pour soi et pour les autres de manière optimale</p> <p>Connaitre : Comprendre le fonctionnement des moteurs et des chaînes cinétiques</p> <p>Réaliser : Mettre en pratique les gestes de maintenance conditionnelle (et corrective) pour garder les équipements en état de fonctionner</p>
Durée & Dates	<p>Durée : 14 heures (2 jours) Horaires : 8h30 – 12h / 13h – 16h30 Dates de réalisation : 15 et 16 Mars 2023</p>
Lieu	<p>MFR de l'Ouest Lyonnais 32b, chemin De La Brossonnière 69280 SAINTE CONSORCE</p>

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



PROGRAMME de FORMATION

Contenu et Méthodes	<p>Séance n°1 : Bases théoriques sur les moteurs, carburants et lubrifiants Durée : 2 heures Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable de mobiliser les connaissances sur le fonctionnement d'un moteur thermique pour prévenir les dysfonctionnements Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les moteurs 2 temps et 4 temps (les composants et fonctionnements)• Le principe d'une chaîne cinétique• Les carburants et lubrifiants <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation en salle et en atelier• Démontage/remontage• Documents support• Échanges et débats <p>Séance n°2 : La tondeuse Durée : 2 heures Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'identifier les points de vigilance minimum pour assurer le maintien en état d'une tondeuse 4 temps à conducteur marchant Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none">• Entretien sur le moteur, l'unité de coupe, la partie roulante et les commandes• Les matériels et outillage nécessaires• Organisation du poste de maintenance en sécurité pour soi et pour l'environnement <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation en atelier• Montage et démontage• Démonstration des méthodes et gestes• Échanges et débats <p>Séance n°3 : La débroussailleuse Durée : 1 heure Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'identifier les points de vigilance minimum pour assurer le maintien en état d'une débroussailleuse Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none">• Entretien sur le moteur, la tête et les commandes• Les matériels et outillage nécessaires• Organisation du poste de maintenance en sécurité pour soi et pour l'environnement <p>Méthodes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation en atelier• Montage et démontage• Démonstration des méthodes et gestes• Échanges et débats
----------------------------	--

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



PROGRAMME de FORMATION

Séance n°4 : Le taille-haie

Durée : 1 heure

Objectifs pédagogiques de la séquence : Être capable d'identifier les points de vigilance minimum pour assurer le maintien en état d'un taille-haie

Contenus :

- Entretien sur le moteur, le lamier, la boîte mécanique et les commandes
- Les matériels et outillage nécessaires
- Organisation du poste de maintenance en sécurité pour soi et pour l'environnement

Méthodes :

- Présentation en atelier
- Montage et démontage
- Démonstration des méthodes et gestes
- Échanges et débats

Séance n°5 : Évaluation des compétences et bilan

Durée : 1 heure

Objectifs pédagogiques de la séquence : Évaluer les compétences acquises

Contenus :

- Évaluation orale sur les compétences clés
- Bilan du stage et synthèse des points clés

Méthodes :

- Questions orales et à partir de supports
- Fiche bilan à chaud du stage
- Échanges avec les stagiaires évalués

MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur



PROGRAMME de FORMATION

Responsable de l'action	REVOLLAT Lionel au : 04 78 19 80 54 Responsable Pôle Formation Continue VALLIER Cécile au : 04 78 19 80 54 Responsable administratif Pôle Formation Continue
Formateurs, Animateurs et intervenants	ROBERT Sébastien Formateur en techniques paysagères (Diplôme Niveau III : Formateur Professionnel pour Adultes)
Suivi de l'action	Émargements par les stagiaires et le formateur
Sanction de l'action de formation	Délivrance d'une attestation
Évaluation des acquis	Test de connaissance en salle en fin de stage et/ou évaluation sur le terrain lors des phases pratiques
Évaluation de l'action	Évaluation Initiale de la Formation par le Stagiaire Évaluation Différée de la Formation par le Prescripteur Évaluation Différée de la Formation par le Stagiaire
Coût pour un groupe	20€/heure/stagiaire (Possibilités de financement à étudier) Tarif de groupe intra : nous consulter



MFR DE L'OUEST LYONNAIS

Formation par alternance dans les métiers du paysage

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation – CAPa Jardinier Paysagiste -BAC PRO Aménagements Paysagers – CS Arboriste Elagueur

32 b Chemin de la Brossonnière • 69280 SAINTE CONSORCE • 04 78 19 80 50 • mfr.ste-consorce@mfr.asso.fr

www.mfr-sainte-consorce.fr . Retrouvez-nous aussi sur    

Etablissement Privé de Formation Professionnelle Reconnu par l'Etat SIRET : 30293143100019 / Formation Continue déclaration d'activité : 82 69 11 325 69 auprès du Préfet de la Région AURA